

 <p>Commune de Tournon (Savoie)</p>	<p>DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL L'AN DEUX-MILLE-VINGT-CINQ LE VENDREDI 21 MARS 2025 A 19H30</p>
--	--

DATE DE CONVOCATION : 12/03/2025

DATE D’AFFICHAGE : 12/03/2025

Présents : BERTHET Sandrine, GRANDCHAMP Patrick, ALIOUA Yacine, LASSIAZ Fabienne, OMELTCHENKO Luc, GIANNINA Gisèle, CHEVRIER-GROS Sébastien, MURAZ-DULAURIER Gilles

Excusés : RIMBOUD Christelle (pouvoir à GIANNINA Gisèle), CHATELAIN Éric (pouvoir à ALIOUA Yacine)

Absents : DRAGNEA Cindy, GARDET-CADET Michel

NOMBRE DE CONSEILLERS formant la majorité : 12

PRÉSENTS : 7

VOTANTS : 9

A 19h30, le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

Sébastien CHEVRIER-GROS est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2025/06 **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024**

Sous la présidence de Monsieur Patrick GRANDCHAMP, adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2024.

Celui-ci reprend l'ensemble des opérations du budget primitif et des décisions modificatives d'un même exercice.

Son résultat reflète la gestion des finances de la commune pour l'exercice 2024.

Les opérations de l'exercice 2024 font ressortir les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT	PRÉVU (BP + BS + DM)	RÉALISÉ
Dépenses 2024	1 466 126.41	554 813.28
Recettes 2024	1 466 126.41	800 024.78
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024		245 211.50 €
Excédent / Déficit 2023 reporté		694 732.93 €
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULÉ		939 944.43 €

INVESTISSEMENT	PRÉVU (BP+BS+DM)	RÉALISÉ
Dépenses 2024	1 034 082.59	429 663.06
Recettes 2024	1 034 082.59	192 467.13
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2024		-237 195.93 €
Excédent / Déficit 2023 reporté		-102 878.70 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULÉ		-340 074.63 €

RÉSULTAT GLOBAL CLOTURE	599 869.80 €
--------------------------------	---------------------

RESTES A RÉALISER - INVESTISSEMENT	
Dépenses	9 245.00 €
Recettes	77 241.00 €
TOTAL REPORTS INVESTISSEMENT	67 996.00 €

BESOIN DE FINANCEMENT	-272 078.63 €
------------------------------	----------------------

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver le compte administratif 2024.

Le Conseil municipal, hors de la présence de Madame le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- ✓ **APPROUVE** le Compte Administratif 2024 du budget général
- ✓ **DÉCLARE** toutes les opérations de l'exercice 2024 définitivement closes

Le Maire,
Sandrine BERTHET



Le secrétaire de séance
Sébastien CHEVRIER-GROS



Transmis au contrôle de légalité
Le 24 MARS 2025

Publié le 24 MARS 2025